

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1452

Rubrik: Politique agricole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le carnet du lait paysan

Après les revendications salariales, voici venu le temps des revendications paysannes.

EN AUTOMNE, LES feuilles tombent à peine plus vite que les revendications sectorielles. Les syndicats rassemblent leurs troupes à Berne et les paysans menacent de faire de même si la Confédération ne prête pas attention à leurs doléances.

Les associations paysannes restent inquiètes devant l'évolution de la politique de la Confédération. C'est que le monde agricole se transforme; nombre d'exploitations disparaissent (3500 cette année) et l'Office fédéral de l'agriculture continue à exercer une forte pression en vue d'une libéralisation du marché. L'Union suisse des producteurs (UPS) dénonce en particulier la volonté de la Confédération de faire chuter unilatéralement les prix agricoles suisses pour les rapprocher de ceux de l'Union européenne. Nous sommes encore loin de l'adhésion, disent les paysans, et les coûts de production suisses ne sont pas identiques à ceux de nos voisins (terrain, infrastructures, exigences écologiques). Arrêtons donc de nous imposer une adaptation brutale au marché européen. En opposition, les paysans demandent entre autres que soient indexés les paiements directs – qui

servent à rémunérer des prestations d'intérêt général et écologiques – sur l'évolution du coût de la vie. L'UPS rappelle que les revenus agricoles sont aujourd'hui inférieurs de 20% à ceux d'il y a dix ans, et cela malgré la disparition de bon nombre d'exploitations.

D'autre part, si la Confédération entend rapprocher les prix suisses des prix européens, elle n'a entrepris aucune démarche en vue de mener une politique de désendettement comparable à celle de l'Union. Or, en Suisse, l'endettement moyen des exploitations (plus de 40%) est le triple de celui des paysans de l'UE. Une situation financière qui étrangle nombre d'agriculteurs. Une politique de désendettement devrait être menée par la Confédération en collaboration avec les institutions bancaires qui partagent la responsabilité du niveau de l'endettement de l'agriculture.

Enfin, l'Union des producteurs suisses demande qu'on maintienne le prix-cible du lait et des céréales à leur niveau actuel. Les efforts du monde paysan en vue de généraliser la production intégrée ont porté leurs fruits sans que pour autant les prix à la consommation aient augmenté.

Un peu de solidarité ne ferait pas de mal

La réforme agricole a été menée tambour battant, en Suisse plus encore que dans les autres pays européens. Reconnaissons aussi que les paysans helvétiques ont joui pendant près de cinquante ans d'une rente de situation généreuse financée par la Confédération. Mais vouloir forcer, comme le fait l'Office fédéral de l'agriculture, les paysans suisses à s'adapter aux coûts européens sans tenir compte des particularismes helvétiques menace, à terme, nombre d'exploitations. Il est donc légitime que les associations représentant les paysans revendiquent un accompagnement de la Confédération dans le processus de réforme.

Ajoutons néanmoins que si les paysans manifestent pour la sauvegarde des exploitations en danger, ils pourraient rejoindre alors les rangs de celles et ceux qui réclament une augmentation de salaire en fonction du coût de la vie, l'amélioration des conditions de travail, des salaires minimaux et des conventions collectives. Comme dans l'agriculture, par exemple. *jd*

RÉCHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHÈRE

Les tergiversations de la communauté internationale

A LA CONFÉRENCE annuelle sur le climat qui s'ouvre à La Haye, la Suisse fait figure de bon élève. En effet, elle peut faire valoir une stabilisation de ses émissions de CO² au niveau atteint en 1990. De plus, elle dispose d'une législation autorisant l'introduction d'une taxe au cas où les mesures volontaires de réduction des émissions ne suffiraient pas.

Par habitant et par année – sept tonnes de CO² rejetées dans l'atmosphère –, notre pays se situe largement au-dessous de la moyenne des pays industrialisés (11 tonnes). Les efforts d'économie d'énergie n'expliquent pas

tout: l'absence presque complète d'une industrie lourde et la production électrique exclusivement hydraulique et nucléaire nous place d'emblée dans une situation favorable. La réduction des émissions d'origine industrielle est particulièrement remarquable, récession économique aidant. Par contre les émissions du trafic motorisé ne cessent d'augmenter: 8% pour les automobiles, 14% pour les poids lourds et 27% pour l'aviation. Si le rythme de croissance du trafic aérien se maintient au taux actuel, les émissions de CO² de ce secteur représenteront le tiers du total des émissions en 2020.

Or il faut savoir que les émissions dues au trafic aérien ne sont pas comptabilisées dans l'inventaire des émissions. Les Etats peinent à se mettre d'accord sur les méthodes de calcul d'un trafic essentiellement transfrontalier. D'autre part ces mêmes Etats répugnent à empoigner le dossier de la taxation du carburant pour avion, toujours libre de charge. Et c'est ainsi que tous les aéroports planifient leur extension afin de maîtriser une croissance forte du trafic aérien, croissance stimulée par un prix du pétrole beaucoup trop bas. *jd*